

Interpellation présentée par le député :
M. Fabiano Forte

Date de dépôt : 17 juin 2010

Interpellation urgente écrite

Nouvelle grille-horaire du CO : comment le DIP entend-il préserver la qualité de l'enseignement de l'histoire et de la géographie ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Selon les informations transmises récemment par le Département de l'instruction publique, il apparaît que l'enseignement de l'histoire et de la géographie va faire les frais de la réorganisation du Cycle d'Orientation. La nouvelle grille horaire prévoit en effet une réduction de près d'un tiers de la dotation de ces deux branches dès la rentrée 2011 ; ceci pour répondre à la fois à la refonte du CO votée par le peuple en 2009 et aux contraintes du nouveau Plan d'études romand (PER), visant l'harmonisation entre les cantons.

Si le débat qui a conduit à l'adoption du contreprojet sur le CO a largement démontré la nécessité de renforcer les compétences de base des élèves (en particulier en français et en mathématiques) et d'introduire une information scolaire et professionnelle dès la première année du CO, il n'a en revanche jamais été question d'augmenter la dotation horaire des disciplines artistiques au détriment des sciences humaines. Au contraire, les discussions menées à diverses reprises en commission allaient plutôt dans le sens inverse, avec l'introduction d'un enseignement transversal de modules concernant le « fait religieux » et les « grands textes fondateurs », dans le cadre des cours d'histoire et de géographie.

En termes de contenus, les attentes du PER, relatives à l'histoire et à la géographie, ne sont pas inférieures à ce qu'elles sont aujourd'hui, et l'on voit mal comment elles pourraient être satisfaites avec une telle réduction des dotations horaires. D'autre part, dans une société en perte de repères et dans un monde de plus en plus difficile à décoder, l'enseignement des sciences humaines est essentiel pour comprendre la complexité du monde actuel à la lumière du passé. Dans ce sens, une formation équilibrée de nos jeunes est incompatible avec un affaiblissement de l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Le département semble justifier cette réduction par les contraintes liées au nouveau PER et par les comparaisons intercantionales. Cet argument semble peu crédible, si l'on songe par exemple à l'enseignement du latin (spécialité genevoise) ou à la marge de 15% dont disposent les cantons dans l'application du PER.

Le groupe PDC est satisfait que le projet de grille-horaire confirme la volonté de renforcer les compétences de base des élèves et l'information scolaire et professionnelle. Nous saluons également l'augmentation du nombre d'heures de sport que nous appelions récemment de nos vœux. En revanche, nous exprimons nos plus grandes réserves sur les intentions du département d'affaiblir l'enseignement des sciences humaines au profit des disciplines artistiques.

Ma question est donc la suivante : comment le Département de l'instruction publique entend-il assurer un enseignement des sciences humaines de qualité, dans le cadre de la nouvelle grille-horaire ?